5e année SDBD 2022/23

UF Analyse descriptive et prédictive

Projet Analyse Exploratoire et Visualisation de données

Rapport de TP

Djihadi Ahamdy, Nerea Pruneau Marin

Introduction

La reconnaissance et la prise en compte des crimes dans le monde est très inégale, les violences sexuelles sont souvent ignorées dans un grand nombre de pays, de plus la transparence des pays vis-à-vis de la communauté internationale n'est pas toujours acquise. Durant ce projet, nous avons essayé d'analyser l'évolution de la prise en compte des crimes sexuels dans le monde pendant les premières années du XXIè siècle. Pour cela, nous avons analysé le jeu de données "Violent and sexual crime" publié par l'ONU (https://dataunodc.un.org/dp-crime-violent-offences), qui recense le nombre de crimes et le taux de criminalité pour 100 000 habitants par type de crimes (violence, agression, vols, crimes sexuels), par relation entre l'agresseur et la victime et par pays, sous-continent et continent.

Dans un premier temps, nous étudierons l'état général de la collaboration des pays vis-à-vis de l'ONU et de la reconnaissance des crimes. Ensuite, nous verrons les disparités entre dénombrement et prise en compte des crimes sexuels dans le monde.

I. Transparence des pays à propos de la reconnaissance des crimes

Premièrement, il sera intéressant d'observer les pays ayant communiqué des données. Ce jeu de données recense des données pour 155 pays différents qui sont répartis en 15 sous-régions du monde sur 5 continents. L'Afrique du Nord et l'Afrique Subsaharienne. Concernant l'Amérique, au Nord sont pris en compte les Etats-Unis, le Canada et les Bermudes et le reste sont compris en Amérique Latine et les Caraïbes. Quant à la répartition asiatique, on peut trouver des pays comme l'Ouzbékistan ou le Tadjikistan en Asie Centrale, en Asie de l'Est on retrouve le Japon, la Chine ou la Corée du Sud, en Asie du Sud-Est la Thaïlande ou les Philippines, en Asie du Sud l'Inde ou le Pakistan et en Asie de l'Ouest le Liban ou l'Azerbaïdjan. En Europe de l'Est, on retrouve la Russie ou la Pologne, en Europe du Nord les pays Nordiques, Baltiques ou encore l'Ecosse et l'Irlande du Nord, en Europe du Sud on peut trouver les Balkans et la péninsule Ibérique et à l'Ouest l'Autriche ou la France. Enfin, nous avons l'Australie et la Nouvelle Zélande et en Mélanésie les Îles Salomons.

Néanmoins, certains pays ne participent pas tous les ans, ne communiquent pas leurs chiffres dans certaines catégories et s'ils le font certains n'ont que très peu de données. En effet, sur la figure 1 il est possible d'observer que le nombre de pays par continent varie en fonction des années. Nous pouvons alors étudier l'évolution du nombre de crimes par continents en comparant la figure 1 à la figure 2.

On remarque tout d'abord, un nombre de crimes très bas pour l'Océanie, l'Asie et l'Afrique. Concernant l'Océanie, malgré une faible participation des pays de cette région (seulement 3) il est tout de même possible d'avoir des données assez proches de la réalité puisque l'Australie et la Nouvelle Zélande représentent une grande partie de la population de ce continent. Le faible nombre de crimes en comparaison aux autres continents est notamment dû au fait que l'Océanie ne représente que 6% de la population mondiale. Ainsi, pour l'Océanie même si peu de pays ont participé à cette enquête, ceux l'ayant fait semblent avoir communiquer leurs résultats avec transparence.

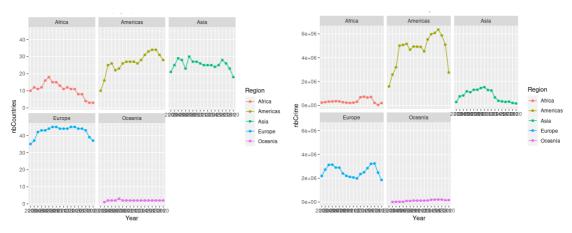
Néanmoins, pour l'Afrique des résultats si bas peuvent s'expliquer par la faible participation des pays avec seulement 27 pays participants sur les presque 60 pays africains reconnus par l'ONU mais également par un manque de transparence. En effet, il est possible de voir que malgré une augmentation dans le nombre de pays participant jusqu'en 2005 le nombre de crimes n'augmente pas significativement. De plus, à partir de 2005 on observe un grand déclin dans la participation des pays Africains néanmoins le nombre de crimes augmente légèrement jusqu'en 2018, ceci pourrait être dû à une hausse de la criminalité même s'il est probable que l'augmentation soit dûe à un changement dans la prise en compte des crimes.

Quant à l'Asie, on remarque facilement que le nombre de crimes doit être largement sous-estimé puisque l'on sait que près de la moitié de la planète vit dans ce continent, il est

difficilement imaginable que le nombre de crimes soit si bas. De plus, on remarque une diminution progressive du nombre de pays accompagnant une forte diminution du nombre de crimes, ce qui montre que les pays communiquent bien des nombres mais sont probablement très sous-estimés.

Enfin, on remarque que le nombre de crimes pour l'Amérique et l'Europe est très élevé mais sûrement plus proche de la réalité, de plus les courbes du nombre de pays et de crimes suivent à peu près les mêmes tendances ce qui conforte l'idée d'une communication plus transparente de la part des européens et des américains.

Plus généralement, on observe une tendance assez généralisée d'une augmentation de participation des pays dans le monde entier jusqu'en 2005 mais une nette diminution depuis 2015. Ainsi, on peut remarquer une faible participation des pays, notamment en Afrique, Asie et Océanie, une très probable sous-estimation du nombre de crimes de la part des pays africains et asiatiques. De plus, on remarque une diminution de la volonté de coopération sur les dernières années.



Figure~1,~2: Evolution~du~nombre~de~pays~par~continent~et~du~nombre~de~crimes~par~continents~entre~2002~et~2020~et~2

Enfin, cette idée est facilement vérifiable grâce à l'observation de la Figure 3 dans laquelle il est possible d'observer le nombre de crimes recensés par continent en 2019 (année la plus récente pour laquelle il y ait un nombre significatif de données). En effet, on remarque que la plupart des crimes ont été recensés en Europe et en Amérique alors que ces deux continents représentent moins de 25% de la population mondiale. Ces chiffres ne peuvent pas s'expliquer par un plus haut taux de criminalité dans ces continents, il est donc possible de penser que certains pays dans les autres continent ne souhaitent pas communiquer ou sous-estiment le décompte des crimes.

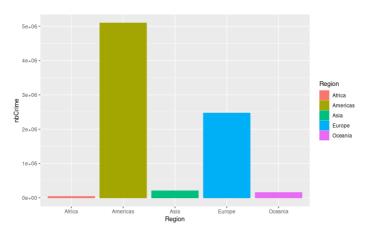


Figure 3 : Nombre de crimes par continent en 2019

Ainsi, dans cette première partie il a été possible de remarquer des tendances quant à la participation à l'enquête menée par l'ONU et de remarquer quels continents étaient susceptibles d'avoir minimiser le nombre de crimes ayant été commis.

II. L'état de la reconnaissance des crimes sexuels

Après avoir observé l'état général de la reconnaissance des crimes dans le monde, il sera intéressant d'étudier le cas des crimes sexuels plus généralement. Tout d'abord, dans ce projet nous avons considéré crimes sexuels les agressions sexuelles, les violences sexuelles, les violes, les exploitations sexuelles et autres crimes sexuels.

Premièrement, dans la Figure 4 est représenté la part des crimes sexuels par rapport aux reste de crimes sur l'ensemble des années de l'étude. Les crimes ont été séparés en crimes sexuels en bleu, crimes liés à la pédopornographie en vert, crimes de harcèlement en rouge et enfin crimes nommés "violents" en violet (kidnapping, agressions sérieuses, vols, etc.).

On remarque que le nombre de crimes en Amérique Latine et aux Caraïbes est extrêmement haut en comparaison aux autres sous région, il y a environ 2 fois plus de crimes dans cette région qu'en Amérique du Nord qui est la deuxième sous région avec le plus de crimes. Même si ce résultat peut s'expliquer par un taux de criminalité plus élevé que d'autres régions, on peut notamment remarquer que c'est la sous région comptant le plus de pays et dont le nombre a plutôt augmenté en comparaison aux autres sous régions. Donc on remarque que cette sous région semble relativement collaborer au niveau international. On remarque également que l'Amérique du Nord, l'Europe du Nord et l'Europe de l'Ouest communiquent également leurs crimes, puisque l'on voit des chiffres assez élevés en comparaison au reste des régions qui ont des chiffres qui semblent anormalement bas. Néanmoins, si on s'attarde sur la proportion de crimes sexuels au reste des autres crimes recensés, on remarque que sur ces 4 premières sous-régions, le nombre de crimes sexuels est environ le même pour toutes, près de 5 millions entre 2002 et 2020. Or le nombre de crimes entre ces sous-régions sont très différents, allant de 10 millions de crimes à 50 millions de crimes. On peut donc penser que dans ces régions, le nombre de crimes sexuels recensé au niveau national est communiqué avec transparence à l'ONU mais sûrement les victimes ne dénoncent pas ou les autorités ne les prennent pas en compte.

Ensuite, l'Océanie (Australie et Nouvelle Zélande et Mélanésie) a des nombres de crimes extrêmement bas comparés aux autres sous-régions mais comme vu précédemment il est compliqué d'en tirer des conclusions étant donné que ce sont des régions très peu peuplées comparées aux autres régions étudiées.

Enfin, le reste des sous-régions semble minimiser le nombre de crimes, néanmoins on remarque que la proportion entre les crimes sexuels et les crimes "violents" est proche de celle d'Europe du Nord et de l'Ouest. En général il y a entre 4 et 5 fois plus de crimes "violents" que de crimes sexuels.

Ainsi, on remarque sans surprise que les pays qui n'étaient pas transparents ou semblaient minimiser le nombre de crimes le font plus spécifiquement avec les crimes sexuels. Néanmoins, on s'aperçoit que des pays qui semblent communiquer avec transparence, transmettent des chiffres qui semblent bas lorsqu'il s'agit de crimes sexuels.

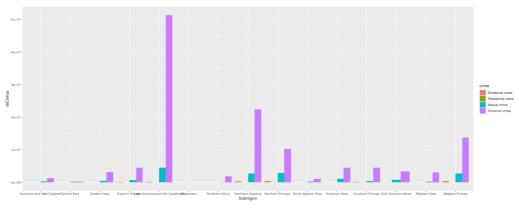


Figure 4 : Nombre de crimes par catégorie par sous-région

Pour plus de détail il est intéressant d'observer la Figure 5 pour suivre l'évolution du nombre de crimes sexuels au long des années de l'étude pour les différentes sous-régions.

Premièrement, pour l'Asie on remarque des chiffres très bas en comparaison à d'autres sous-régions, cette remarque est d'autant plus vraie que ce sont en général des sous-régions très peuplées. Sur l'ensemble des sous-régions d'Asie on observe une légère hausse du nombre de crimes sexuels autour des années 2005 et 2010 néanmoins on remarque une diminution généralisée sur la fin de la période. Il est assez difficile de conclure sur une éventuelle amélioration ou détérioration de la prise en compte des crimes sexuels puisque cette hausse et cette diminution suivent l'augmentation et la diminution du nombre de pays participants à l'enquête sur ces années.

En Océanie, on remarque que sur le peu d'années pendant lesquelles la Mélanésie a participé à l'étude, le nombre de crimes sexuels a fortement diminué jusqu'à ne plus transmettre de chiffre à partir des années 2010. Il est possible de se demander si cette diminution est due à un refus de collaboration, à une baisse de la criminalité sexuelle ou à une régression en termes de reconnaissance de ces crimes.

Enfin, sur le reste des sous-régions on remarque une légère augmentation sur l'ensemble de la période qui laisse penser que ces crimes ont été plus pris en compte sur cette période, même si certains changements pourraient être dus à une augmentation de la population ou de la criminalité.

Ainsi, on continue de remarquer une tendance de diminution de la transparence sur les régions citées précédemment. Néanmoins, dans le reste des sous-régions on remarque une meilleure prise en compte des crimes sexuels.

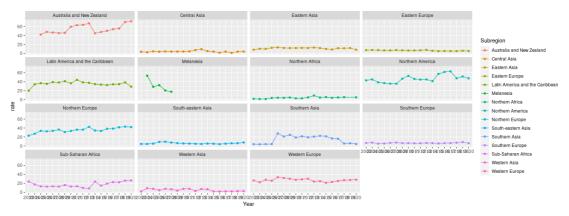
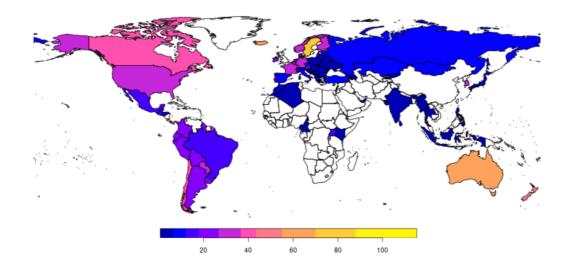


Figure 6 : Evolution du nombre de crimes par sous-région en fonction des années

Enfin, dans la Figure 7 il est possible d'observer les taux de crimes sexuels pour 100.000 habitants sur l'ensemble de la période pour les pays ayant transmis des données sur plus de 10 ans. Ainsi, en blanc on remarque bien les pays n'ayant pas participé à l'enquête pendant un nombre suffisant d'années.

De plus, on remarque des taux de crimes sexuels en général plus hauts en Europe du Nord et de l'Ouest, Amérique du Nord, Australie et Nouvelle Zélande. Pays ayant en général des politiques et des lois plus fermes sur les violences sexistes et sexuelles. Donc il est possible de penser que ces taux plus hauts que pour le reste des pays participants est dû au fait d'une meilleure prise en compte et reconnaissance des crimes sexuels.

Ainsi, en général on remarque que la tendance de transparence vue précédemment est bien visible sur cette carte. De plus, on remarque que les pays ayant des politiques plus marquées sur le sexisme et les violences sexuelles ont des taux plus hauts pour les crimes sexuels, ce qui est sûrement dû à un nombre plus important de victimes dénonçant leurs agressions et une meilleure prise en compte de ces agressions de la part des autorités.



Conclusion

Ainsi, nous avons pu voir l'état général de la transparence des différents pays concernant la reconnaissance des crimes vis-à-vis de la communauté internationale. De plus, nous avons étudié en détail la prise en compte des crimes sexuels dans le monde.

En conclusion, nous avons pu observer qu'en général, la volonté de collaboration internationale avait tendance à augmenter avant 2005 mais a commencé à reculer à partir des années 2010 jusqu'à observer une nette dégradation à partir des années 2015. Globalement, les pays occidentaux et le reste de l'Amérique semblent communiquer un plus grand nombre de crimes. Ainsi, en observant la participation des différents pays il est possible de penser que les politiques internationales des dernières années aient affecté la volonté de collaboration des pays, puisqu'en effet les pays plus proches politiquement à l'ONU semblent plus enclins à collaborer même si sur les dernières années cette tendance semble s'essouffler. Pour le reste des pays participants ayant de faibles nombres de crimes, il est tout de même difficile de trancher sur la cause de ces chiffres. Puisqu'il est compliqué de savoir si c'est un manque de prise en compte des crimes au niveau national ou si c'est une minimisation de ces chiffres à l'heure de le communiquer à l'ONU.

Enfin, concernant les crimes sexuels on remarque que les pays transmettant peu de crimes au niveau international le font encore moins pour les crimes sexuels. Néanmoins, des pays qui semblaient transmettre des chiffres assez cohérents semblent communiquer des chiffres assez bas pour les crimes sexuels. Pour ces pays il est possible de penser que ces chiffres bas peuvent être dû à une mauvaise prise en compte ou peu de dénonciations au niveau national. De plus, lorsqu'on se penche sur les taux de crimes sexuels sur plus de 10 années sur la période, on remarque que les pays ayant des politiques plus avancées sur les violences sexistes et sexuelles ont des taux de crimes sexuels plus élevés que les autres. De ce fait, il est possible de dire qu'une meilleure politique de lutte contre les crimes sexistes permet une meilleure prise en compte des victimes de crimes sexuels. Ainsi, il est possible de conclure qu'au niveau international la reconnaissance des crimes sexuels est encore moins développée que la reconnaissance des crimes en général.